

N°

R 7.246.940

M. Aurien

veuillez trouver ci-joint un chèque

de f 500

sur le crédit lyonnais en règlement de

vente droit
reproduction "Quete"

salutations distinguées

écrire le nom et l'adresse de l'expéditeur au verso

GALERIE 32
VICTORIA BROSSETTE
32 rue Auguste Comte
69 - LYON 2^e

tel. 37 88 26

Monsieur ESMERALDO
38 rue de la Marne
93360 - NEUILLY PLAISANCE

175/72

Lyon, le 16 juin 1972

Cher ami,

Je reçois ce jour le paiement de Rhone Poulenc
pour la vente du droit de reproduction de votre
gravure "Chute".

Je vous joins le chèque correspondant à cette vente
déduction faite de la part prise par la galerie:

Droit de reproduction de la gravure

"Chute"

750,00 F.

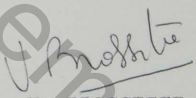
Part prise la galerie : 33 1/3%

250,00 F.

500,00 F.

J'espère que votre séjour à Cuba vous a plu et que
vous me ferez part de vos impressions.

Recevez, cher ami, l'assurance de mes sentiments
les meilleurs,


V. BROSSETTE

P.S. Je vous ai envoyé il y a quelques temps le
catalogue de Rhone Poulenc, j'espère que vous
l'avez bien reçu.